FEDERIS FRANCE ACTIONS

Rapport annuel

31 décembre 2014

Société de gestion : FEDERIS GESTION D'ACTIFS

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Siège social : 20 bis rue La Fayette - 75009 Paris

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

FEDERIS FRANCE ACTIONS

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements..... 3

Politiques d'investissement..... 6

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif..... 11

Bilan Passif..... 12

Hors Bilan..... 13

Compte de résultat..... 14

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables..... 15

Evolution de l'actif net..... 17

Complément d'information 1..... 18

Complément d'information 2..... 19

Ventilation par nature des créances et dettes..... 20

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument 21

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan..... 22

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle..... 23

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation..... 24

Affectation du résultat..... 25

Résultats et autres éléments..... 27

Inventaire..... 29

IDENTIFICATION

Classification

Actions Françaises.
Degré d'exposition minimum de l'OPCVM au marché des actions françaises : 75%

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieur à son indicateur de référence, l'indice MSCI France (dividendes inclus).

Indicateur de référence

Le MSCI France est un indice pondéré par le flottant représentatif des 70 principales valeurs françaises.
La performance de cet indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. Cet indice est consultable sur www.msci.com. Cours de clôture.

Stratégie d'investissement

1/ Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion :

Le FCP a vocation à être exposé au minimum à 90% sur le marché des actions.

Le FCP fait l'objet d'une gestion active portant principalement sur les actions des grandes et moyennes capitalisations françaises (dont 75% minimum en actions des sociétés françaises composant le CAC 40) et s'appuyant sur les réflexions et les analyses de l'ensemble des équipes de gestion de la société, ainsi que sur un contrôle rigoureux du risque.

La stratégie déroule une approche en trois étapes :

- Une analyse des principaux agrégats macroéconomiques mondiaux (tels que croissance, inflation, consommation, investissement, indicateurs de confiance, chômage) qui permet de dégager un scénario d'anticipations appliqué à la zone Euro et ses conséquences pour les marchés d'actions.
- En cohérence avec les observations économiques s'opère le choix des secteurs ou de tout autre segment (style, taille des valeurs…) en fonction de leurs perspectives et de leurs évaluations.
- A l'intérieur des secteurs ou segments choisis, une analyse des caractéristiques propres de chaque entreprise en terme de croissance, valorisation, rentabilité et de critères ESG (engagement sociétal et gouvernance) détermine les valeurs présentant un potentiel de croissance future pour un prix actuel raisonnable, par rapport au marché et au secteur.

La construction du portefeuille intègre la gestion des risques en pondérant les valeurs, en fonction de leur potentiel par rapport à leur capitalisation dans l'indice de référence.
L'exposition à des marchés autres que le marché français de marchés étrangers reste accessoire.

2/ Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés) :

Actions : L'OPCVM est investi en permanence à hauteur de 75% de son actif en actions de grandes et moyennes capitalisations des sociétés françaises qui sont retenues pour la détermination de l'indice CAC 40. Le portefeuille peut également être composé d'autres actions françaises, de la zone Euro ou Européennes. Le FCP a vocation à être exposé au minimum à 90% sur le marché des actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : néant

Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM : Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA européens.

3 / Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés :

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

☒ Action / indices
☐ Taux
☒ Change
☐ Crédit
☐ Autres risques

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

☒Couverture
☒Exposition

Nature des instruments utilisés :

☒ Futures
☒ Options
☒ Swaps - Forwards
☒ change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

☒ Couverture ou exposition du risque de change
☒ Couverture ou exposition actions / indice

Le gérant aura recours à ces investissements notamment pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions, au risque de change ainsi que pour ajuster l'exposition du globale du portefeuille avec les indices de référence.

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux marchés.

Les options consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés.

Les swaps sont utilisés pour exposer/couvrir le portefeuille aux marchés sous-jacents.
La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net de l'OPCVM.
La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 200% de l'actif.

4/ Titres intégrant des dérivés :

Le fonds n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

5/ Dépôts :

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100% de l'actif net.

6/ Emprunts d'espèces :

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions.rachats,…) dans la limite de 10%.

7/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Ces opérations consistent soit en prises et mises en pension soit en prêts et emprunts de titres et ce par référence au Code Monétaire et Financier.
Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

-gestion de la trésorerie
-optimisation des revenus de l'OPCVM

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont autorisées dans la limite de 100% maximum de l'actif net.
Toutes informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

Règles d'investissement

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM qu'elle gère est : la méthode de l'engagement.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital : Du fait de la valorisation quotidienne du portefeuille constitué de ces instruments, la valeur liquidative du FCP pourra présenter une certaine volatilité. Par conséquent, l'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital (valeur de rachat inférieure à la valeur de souscription) n'est pas à exclure.

Risque actions: le Fonds étant investi et exposé sur le marché des actions, le porteur est exposé au risque actions et de variation lié à son exposition sur ce marché et la valeur du Fonds peut baisser significativement.

Risque de change ou de marché étranger : Le FCP peut être soumis à un risque de change ou de marchés étrangers à titre accessoire qui pourra faire baisser la valeur du Fonds.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative du portefeuille.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COREVISE

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion
L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence MSCI France (dividendes inclus).

Performance

La valeur liquidative est passée de 207.23 € le 31 décembre 2013 à 211.46 € le 31 décembre 2014, ce qui représente une hausse de 2.04 % contre 2.58 % pour son indice de référence, soit une sous-performance de 54 points de base.
Sur trois ans, soit depuis le 31 décembre 2011, le fonds a réalisé une performance de 52.23 % contre 47.43 % pour son indice de référence soit une sur-performance de 480 points de base.
Au 31 décembre 2014, l'actif net du fonds s'élève à 126.430 millions d'euros.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Contexte économique et financier de l'année:

ECONOMIE

Monde
La croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 2.5 % en 2014, alors qu'une accélération à près de 3 % était attendue. L'année a été marquée par une succession de chocs exogènes fragilisant la confiance des consommateurs et des entreprises. Dès le mois de janvier, certains pays émergents ont été confrontés à des difficultés de financement du fait de leurs déficits. Puis, il y eut la crise Ukrainienne ravivant les tensions géopolitiques, et enfin la chute du prix du pétrole fragilisant davantage certains pays émergents. De plus, les économies développées ont été affectées par des chocs domestiques : contraction de l'activité américaine en T1 suite à un ajustement des stocks et un hiver rigoureux ; contraction du PIB japonais en T2-T3 suite à la hausse de la TVA ; ralentissement de la croissance en zone euro en T2-T3 avec une rechute de l'investissement et un essoufflement de l'Allemagne. Globalement, la demande mondiale s'est quand même raffermie au cours de l'année, mais insuffisamment pour justifier un redressement significatif du marché de l'emploi. Dans ce contexte, l'inflation est restée contenue, avant de s'effondrer en fin d'année suite à la chute du prix du pétrole de - 45 %. En réaction, les Banques Centrales ont maintenu des conditions monétaires historiquement accommodantes avec des taux proches de 0 %, mais des nuances selon les pays : la Fed a mis fin à son programme d'injection de liquidités en fin d'année, mais la BCE et la BOJ ont annoncé des mesures plus accommodantes. La réduction des déficits s'est poursuivie, mais sur un rythme plus modéré que les années précédentes.

Etats - Unis
Aux Etats-Unis, la croissance devrait avoir légèrement accéléré de 2.2 % à 2.4 %, soit des niveaux supérieurs à celui de la croissance potentielle revue à près de 2 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est de nouveau raffermi, avec une baisse du taux de chômage de 6.7 % à 5.6 %, se rapprochant d'un niveau d'équilibre estimé à près de 5.5 %. Ces chiffres s'expliquent par une bonne tenue de la consommation et de l'investissement, malgré un 1er trimestre décevant. L'amélioration de l'emploi n'a pas motivé de tensions salariales, et l'inflation a fortement décéléré de 1.5 % à près de 0.8 % en fin d'année du fait de la chute du prix du pétrole et de la hausse du dollar. La Banque Centrale américaine a annoncé la fin de son programme d'injection de liquidités en fin d'année, tout en maintenant des taux d'intérêt directeurs à des niveaux proches de 0 %. Le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de - 4.1 % à -2.9 %, grâce à la croissance économique.

Zone euro
En zone euro, la croissance devrait avoir accéléré de -0.4 % à 0.9 % en 2014. Ces chiffres sont inférieurs aux attentes, mais légèrement supérieurs à une croissance potentielle revue à 0.5 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est modérément amélioré, avec une baisse du taux de chômage de 11.8 % à 11.5 %. A l'origine de l'accélération de l'activité, une bonne tenue de la consommation des ménages et des exportations, et le soutien des dépenses publiques. Toutefois, l'investissement est resté pénalisant, malgré un rebond au cours du 1er trimestre. De plus, l'Allemagne a montré

des signes d'essoufflement au cours de l'année, avec une chute de la confiance en partie liée aux tensions en Ukraine. L'inflation a accéléré sa tendance baissière, passant de 0.8 % à - 0.2 % du fait de la chute du prix du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne a abaissé son taux d'intérêt directeur de 0.25 % à 0.05 %, ainsi que son taux de dépôt à - 0.2 %. De plus, la BCE a annoncé de nouvelles mesures destinées à doper l'investissement des entreprises et freiner la baisse de l'inflation : TLTRO, achats de titres ABS et covered bonds. Enfin, le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de -3.1 % à -2.7 %, malgré une pause pour certains pays (France, Italie).

Japon

Au Japon, la croissance devrait avoir décéléré de 1.6 % à 0.3 %. Certes, une décélération était attendue du fait de l'impact de la hausse de la TVA survenue en avril. Toutefois, cet impact fut plus fort qu'attendu, se diffusant jusqu'en T3. La consommation ne s'est pas redressée suffisamment après sa forte baisse enregistrée en T2. De plus, les entreprises sont restées très prudentes, réduisant fortement leurs stocks et leurs dépenses d'investissement en T3. Le commerce extérieur a enfin contribué favorablement, grâce à la baisse du yen. Du coté des prix, la hausse de la TVA a justifié une accélération de l'inflation à près de 3 %, avant que cette dernière rechute en fin d'année sans relais des salaires et avec l'impact du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale japonaise a augmenté son programme d'injection de liquidités afin de soutenir l'économie et freiner la baisse de l'inflation. Coté budgétaire, le déficit devrait se réduire de - 9.5 % à - 8 % grâce aux recettes liées à la hausse de la TVA.

Perspectives économiques

En 2015, la croissance économique mondiale devrait accélérer de 2.5 % à près de 2.9 %, grâce aux économies développées alors que la croissance des économies émergentes devrait se stabiliser. La forte baisse du prix du pétrole de ces derniers mois devrait doper la croissance en début d'année. Puis, le raffermissement de l'activité devrait être entretenu par le maintien de conditions monétaires historiquement accommodantes, et une fiscalité moins pesante pour les ménages. Au niveau géographique, la croissance américaine devrait accélérer de 2.2 % à 2.4 %, avec une bonne tenue de la demande finale et une remontée des taux de la Fed entre 0.5 % et 1 %. En zone euro, la croissance devrait modérément accélérer de 0.9 % à 1.2 %, avec un bonne tenue de la consommation, un redressement progressif de l'investissement, et une contribution favorable du commerce extérieur. La BCE pourrait annoncer un QE souverain en début d'année, en plus du maintien des mesures actuelles. La croissance japonaise devrait ré-accélérer, avec notamment le report de la hausse de la TVA initialement prévue pour 2015. L'inflation mondiale devrait fortement décélérer avec l'impact du pétrole, puis ré-accélèrerait à partir de T3, sous réserve que le pétrole ne chute pas davantage.

MARCHES

(a) Allocation d'actifs

L'environnement est resté globalement favorable aux actifs risqués et aux emprunts d'Etats, avec une accélération modérée de la croissance économique, une baisse de l'inflation, et des politiques monétaires accommodantes. L'année fut marquée par la forte détente des taux d'intérêt de long terme, le rallye sur le dollar, et la chute du prix du pétrole. Enfin, de nombreux chocs exogènes ont entretenu une volatilité importante sur les actifs risqués.

Marchés des emprunts d'Etats

Les marchés des emprunts d'Etats ont enregistré des performances positives, de près de 8.8 % aux Etats – Unis et 13.4 % en Allemagne. Aux Etats- Unis, les taux d'intérêt à 10 ans ont baissé de 3 % à 2.2 %, malgré l'anticipation d'une remontée des taux directeurs de la Fed prévue pour 2015 et la fin du programme d'injection de liquidités en fin d'année 2014. A l'origine de cette détente des taux américains, la chute du prix du pétrole et une tendance baissière des taux longs hors des Etats – Unis. En particulier, les taux euros ont enregistré une détente significative de 1.9 % à 0.5 % en Allemagne, et plus importante encore pour l'Italie et l'Espagne. Cet engouement pour les emprunts d'Etats euros s'explique à la fois par une croissance trop faible, une nouvelle baisse importante de l'inflation, et l'annonce d'une politique monétaire plus accommodante (TLTRO, achats de titres ABS, covered bonds). Au Japon, les taux 10 ans s'inscrivent également en baisse de 0.7 % à 0.3 %, avec une rechute de l'inflation et l'annonce de nouvelles mesures de la Banque Centrale japonaise.

Marchés d'actions

Les marchés d'actions enregistrent globalement des performances positives, au cours d'une année marquée par de nombreux chocs exogènes : crise dans les émergents en début d'année, tensions en Ukraine, et chute du prix du pétrole. Aux Etats-Unis, le marché (S&P 500) s'est apprécié de près de 11.4 % (avec dividendes), soutenu par le dynamisme des bénéfices des entreprises, le maintien de taux historiquement faibles, et malgré la fin du programme d'injection de liquidités de la Fed. Le marché s'est davantage apprécié que la hausse des bénéfices, justifiant une nouvelle hausse du ratio prix / bénéfices (PER) sur des niveaux historiquement élevés. En zone euro, le marché (Eurostoxx 50) s'est plus modérément

apprécié de 4.7 % (avec dividendes), fragilisé par une conjoncture plus décevante qu'attendue freinant le redressement des bénéfices des entreprises. A la différence des Etats – Unis, la hausse du marché n'a pas dépassé celle des bénéfices, justifiant le maintien d'une valorisation aux niveaux de début d'année. Le marché japonais s'est également apprécié de près de 9.8 % (avec dividendes), avec notamment le soutien d'un yen baissier suite à l'annonce de mesures plus accommodantes de la Banque Centrale japonaise. Seuls les marchés d'actions émergents enregistrent des performances négatives, les investisseurs délaissant ces marchés traditionnellement fragilisés par la hausse du dollar et la baisse des prix des matières premières.

Marchés du crédit
Les marchés du crédit ont de nouveau enregistré des performances positives en 2014, malgré une fin d'année plus incertaine. Ces performances s'expliquent principalement par la baisse des taux d'intérêt des emprunts d'Etats, cette dernière se diffusant aux taux des obligations bien notées, et partiellement aux taux des obligations plus mal notées. Les primes de risques sont restées sur des niveaux historiquement faibles, en ligne avec un faible taux de défaut des entreprises anticipé.

Marchés des devises et des matières premières
L'euro s'est déprécié de - 12 % contre dollar, terminant à près de 1.21. Ce mouvement s'explique surtout par la force du dollar, se dernier s'appréciant contre l'ensemble des devises majeures. Les investisseurs ont rallié la devise américaine, avec l'anticipation d'une politique monétaire de la Fed relativement plus restrictive que celle des autres Banques Centrales. Du coté des matières premières, le prix du pétrole s'est effondré de près de - 45 % (Brent), ce mouvement s'expliquant surtout par le refus de certains producteurs d'ajuster leur offre à la baisse de la demande. Les autres prix des matières premières enregistrent également des baisses mais plus modérées : - 7.5 % pour les prix des métaux industriels.

(b) Stratégie d'investissement :

Le FCP fait l'objet d'une gestion active portant principalement sur les actions des grandes capitalisations de la France et s'appuyant sur les réflexions et les analyses de l'ensemble des équipes de gestion de la société, ainsi que sur un contrôle rigoureux du risque.
La stratégie déroule une approche en trois étapes :
- Une analyse des principaux indicateurs économiques mondiaux permettant de dégager un scénario d'anticipations et ses conséquences pour les marchés d'actions.
- Un choix des secteurs ou de tout autre segment (style, taille des valeurs…) en fonction de leurs perspectives et de leurs évaluations.
- A l'intérieur des secteurs ou segments choisis, une analyse des caractéristiques propres de chaque entreprise en termes de perspectives d'activité, de qualité bilantielle et de valorisation.
La construction des portefeuilles intègre la gestion des risques en pondérant les valeurs, en fonction de leur potentiel, par rapport à leur capitalisation dans l'indice de référence.

Gestion du FCP :

La gestion du FCP a pour objectif l'appréciation du capital à long terme par la génération d'une performance relative régulière. Elle produit une gestion discrétionnaire active à travers un processus d'investissement *blend*, sans biais a priori, transparent et fondé sur des choix simplement motivés, dans un cadre de risque maîtrisé.
La stratégie d'investissement privilégie la sélection de valeurs en associant :

- une analyse fondamentale basée sur des critères financiers pour discriminer les entreprises
- une analyse qualitative pour approfondir les cas d'investissements et les déterminants de chaque secteur
- une approche socialement responsable intégrant des paramètres extra-financiers dans l'analyse globale

Perspectives 2015 :

L'année 2015 s'annonce relativement plus favorable aux marchés d'actions par rapport aux marchés d'emprunts d'Etats. Deux raisons majeures motivent ce scénario : une valorisation relative plus favorable avec une prime de risque supérieure à sa moyenne historique ; une accélération de la croissance économique traditionnellement plus favorable aux actifs risqués. Au sein des marchés obligataires, la tendance serait haussière sur les taux d'intérêt, avec toutefois davantage de risque aux Etats – Unis : la Fed devrait remonter ses taux d'intérêt directeurs entre 0.5 % et 1 %, alors que la BCE poursuivrait une politique monétaire accommodante. Du coté des actifs risqués, l'accélération de la croissance économique justifierait une

dynamique favorable des bénéfices des entreprises et le maintien d'un taux de défaut sur des niveaux historiquement faibles. En particulier, le marché d'actions euro devrait bénéficier d'une nouvelle baisse de sa devise. En effet, le dollar devrait poursuivre sa tendance haussière, entretenue par le différentiel de politique monétaire de la Fed avec le reste du monde. Enfin, l'évolution du prix du pétrole restera surtout conditionnelle aux décisions des pays producteurs d'ajuster ou pas leur production. Hors pétrole, l'évolution des prix des matières premières sera plutôt conditionnelle au raffermissement de la demande mondiale anticipé.

Changements intervenus au cours de l'exercice

01/01/14: Changement de nom du fonds ex "FEDERIS CAC 40".
01/01/14 : Changement d'indice de référence CAC40 remplacé par l'indice MSCI France

DEONTOLOGIE

Détention d'instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe :
Néant

Détention d'OPCVM gérés par la société de gestion ou les entités de son groupe :
Néant

Détention d'instruments financiers à terme ou conditionnels et stratégies correspondantes :
Tout au long de l'année, nous avons mis en place une politique de vente de call (option d'achat), afin de "rentabiliser" des positions passives de lignes détenues dans les portefeuilles. L'objectif de cette stratégie est de procurer du rendement, en vendant à la fois de la valeur temps et de la volatilité. Les valeurs sélectionnées ont le plus souvent surperformé le marché, et le cours d'exercice de l'option doit se situer à plus de 5% au-dessus du cours lors de la mise en place.

Commissions :
Les frais de transaction prélevés par le dépositaire sont intégralement conservés par lui. La société de gestion ne perçoit pas de commissions de mouvements ou de soft commissions.

Exercice des droits de vote :
La société de gestion fait diligence pour exercer les droits de vote attachés à l'ensemble des actions cotées de la zone Euro détenues dans les OPCVM.
Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 314-101 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FGA établit dans les quatre mois de la clôture de son exercice un rapport précisant les conditions dans lesquelles elle a exercé ses droits de vote. Ce rapport est tenu à la disposition de l'AMF.
Conformément aux dispositions de l'article 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FGA met à disposition de tout porteur de parts ou d'actions d'OPCVM qui en fait la demande, l'information relative à l'exercice des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur détenu en portefeuille.

Procédure de Best Selection :
La société de gestion doit agir au mieux des intérêts du client ou de l'OPCVM qu'elle gère, lorsqu'elle transmet pour exécution auprès d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte de son client ou de l'OPCVM qu'elle gère.
Elle doit définir une politique de Best Selection, surveiller l'application de cette politique et revoir celle-ci au-moins annuellement.
Cette procédure repose sur l'évaluation deux fois par an de l'ensemble des contreparties par un comité brokers composé de la Direction générale, des responsables opérationnels (gestion et middle office), du responsable administratif et financier et du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.
Ce comité passe en revue les mises à jour des grilles de notation, la répartition des volumes traités avec les différents intermédiaires, le récapitulatif des difficultés et incidents rencontrés au cours de la période. En outre, il lui incombe de donner son agrément formel avant toute entrée en relation avec un nouvel intermédiaire.
Les critères de notation des intermédiaires sont fonction des marchés d'intervention, et prennent en compte pour les clients non professionnels les critères suivants (nous portons votre attention sur le fait que ces critères ne sont ni exhaustifs ni cités dans un ordre d'importance relative) : les prestations d'analyse et de recherche, la qualité de transaction, la qualité de back-

office ; pour les clients non professionnels, le critère de notation essentiel réside dans le coût total (c'est-à-dire le prix de l'instrument financier augmenté du coût d'exécution).
Les intermédiaires communiquent à la société de gestion, sur un support durable, leur politique de Best Execution. La société de gestion contrôle régulièrement la bonne application des procédures de Best Execution des entités sélectionnées.

Procédure de gestion des conflits d'intérêts :
La société de gestion prend toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflits d'intérêts se posant lors de la prestation de services d'investissement, de services connexes ou de la gestion d'OPCVM : soit entre elle-même, les personnes concernées ou toute personne directement ou indirectement liée à la société de gestion par une relation de contrôle, d'une part, et ses clients d'autre part ; soit entre deux clients.
Pour cela, la société de gestion a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients.
Ce dispositif se caractérise par :

- une organisation des métiers ainsi que des procédures qui assurent la séparation physique des principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts
- des procédures mettant en œuvre les principes d'équité dans l'exécution des ordres des clients, notamment en matière d'allocations d'actifs ou d'instruments financiers, et de leur primauté par rapport aux opérations pour compte propre
- des politiques de rémunération des collaborateurs qui interdisent notamment tout intéressement direct au succès d'une transaction spécifique
- des procédures destinées à interdire ou limiter l'exercice d'influences inappropriées sur les prestations réalisées

Si malgré les dispositions mises en place, un conflit d'intérêt ne peut être évité, le client sera informé clairement et préalablement à la fourniture du service, de la nature générale et/ou de la source de ces conflits d'intérêts afin que celui-ci prenne sa décision en connaissance de cause.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :
L'OPCVM ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères ESG sont accessibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.federisga.fr.

Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**124 595 400,44**	**142 816 054,36**
Actions et valeurs assimilées	**124 595 400,44**	**142 754 864,36**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	124 595 400,44	142 754 864,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	**-**	**-**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**61 190,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	61 190,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**529 132,50**	**120 000,00**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	529 132,50	120 000,00
Comptes financiers	**1 365 274,50**	**250 034,29**
Liquidités	1 365 274,50	250 034,29
TOTAL DE L'ACTIF	**126 489 807,44**	**143 186 088,65**

Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	**116 762 304,44**	**136 713 615,22**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**5 664 080,30**	**2 596 092,64**
Résultat de l'exercice (a,b)	**4 003 639,62**	**3 748 144,65**
Total des capitaux propres (=Montant représentatif de l'actif net)	**126 430 024,36**	**143 057 852,51**
Instruments financiers	**3 500,00**	**61 190,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**3 500,00**	**61 190,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 500,00	61 190,00
Autres opérations	-	-
Dettes	**56 283,08**	**67 046,14**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	56 283,08	67 046,14
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**126 489 807,44**	**143 186 088,65**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
OPERATIONS DE COUVERTURE		**Néant**
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		**-**
	-	-
Options		
Vente CAP GEMINI 01/16/15 C65	124 818,78	-
Engagement de gré à gré	**-**	**-**
	-	-
Autres engagements	**-**	**-**
	-	-
AUTRES OPERATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
Achat CAC40 10 EURO FUT JAN14	-	2 149 250,00
Achat CAC40 10 EURO FUT JAN15	6 415 500,00	-
Engagement de gré à gré	**-**	**-**
	-	-
Autres engagements	**-**	**-**
	-	-

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 391 238,29	4 295 288,09
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	**4 391 238,29**	**4 295 288,09**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-675,51	-431,01
Autres charges financières	-	-
Total II	**-675,51**	**-431,01**
Résultat sur opérations financières (I+II)	**4 390 562,78**	**4 294 857,08**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-236 220,05**	**-251 859,63**
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	**4 154 342,73**	**4 042 997,45**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**-150 703,11**	**-294 852,80**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	**4 003 639,62**	**3 748 144,65**

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)
Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.
L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.
Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.
DEPOTS A TERME : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Frais de gestion

- 1% TTC maximum.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des actions et parts d'O.P.C Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects : Néant

Commission de surperformance : Néant

Rétrocession de frais de gestion : Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Méthode des intérêts encaissés

Affectation du résultat

Capitalisation et/ou distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements intervenus au cours de l'exercice : Néant

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	**143 057 852,51**	**125 899 186,45**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	**15 285 947,29**	**13 102 083,14**
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	**-34 794 482,42**	**-23 362 385,11**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**10 041 501,67**	**5 724 947,74**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-3 664 919,72**	**-3 350 132,86**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**903 809,50**	**983 005,67**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-958 999,00**	**-322 457,63**
Frais de transaction	**-250 262,96**	**-273 242,37**
Différences de change	**-**	**-**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	**-7 622 275,24**	***20 493 040,03***
Différence d'estimation exercice N	15 331 849,71	22 954 124,95
Différence d'estimation exercice N-1	-22 954 124,95	-2 461 084,92
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	**277 510,00**	**120 810,00**
Différence d'estimation exercice N	338 700,00	61 190,00
Différence d'estimation exercice N-1	-61 190,00	59 620,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**4 154 342,73**	**4 042 997,45**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**126 430 024,36**	**143 057 852,51**

Complément d'information 1

		Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés		
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements)	(*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie		**Néant**
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe		**Néant**
Dépôts		-
Actions		-
Titres de taux		-
OPCVM		-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres		-
Swaps (en nominal)		-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire		**Néant**
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension		-
Titres empruntés		-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		**Nombre de titres**	
Catégorie M (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		71 158,00	
Nombre de titres rachetés		163 592,00	
Commissions de souscription et/ou de rachat		**Montant (EUR)**	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		**Montant (EUR)**	**% de l'actif net moyen**
Catégorie M (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	236 220,05	0,18
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	
Déposit euros	529 132,50
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	**529 132,50**
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	56 283,08
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**56 283,08**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	**Néant**
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé	-
Passif	**Néant**
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	124 818,78
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	6 415 500,00
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 365 274,50
Passif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 365 274,50	-	-	-	-
Passif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation

	USD
Actif	**Néant**
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	**Néant**
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	**Néant**
Opérations de couverture	
Autres opérations	

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

Affectation des résultats

Catégorie de classe : M (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	4 003 639,62	3 748 144,65
TOTAL	**4 003 639,6200**	**3 748 144,6500**
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 003 639,62	3 748 144,65
TOTAL	**4 003 639,6200**	**3 748 144,6500**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 664 080,30	2 596 092,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	**5 664 080,3000**	**2 596 092,6400**
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 664 080,30	2 596 092,64
TOTAL	**5 664 080,3000**	**2 596 092,6400**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe : CLASSIQUE (Devise : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	166,76	138,91	170,20
Actif net (en k €)	135 660,40	116 316,43	125 899,19
Nombre de titres			
Parts D	813 496	837 320	739 688

Date de mise paiement	31 décembre 2010	30 décembre 2011	31 décembre 2012
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts D	-	-	-19,48
Capitalisation unitaire sur résultat			
Parts D	5,50	6,17	5,57

Catégorie de classe : M (Devise : EUR)

	31-déc.-13 (1)	**31-déc.-14**
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	207,23	**211,46**
Actif net (en k €)	143 057,85	**126 430,02**
Nombre de titres		
Parts D	690 301	**597 867**

Date de mise paiement	31 décembre 2013	31 décembre 2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts D	3,76	9,47
Capitalisation unitaire sur résultat		
Parts D	5,42	6,69

(1) Le 27/03/2013 la part Classique devient la Part M.

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et Valeurs assimilées				**124 595 400,44**	**98,55**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
ACCOR	27 250,00	37,34	EUR	1 017 515,00	0,80
AIRBUS GROUP	99 000,00	41,35	EUR	4 093 650,00	3,24
AIR FRANCE-KLM	80 000,00	7,96	EUR	637 120,00	0,50
AIR LIQUIDE	10 220,00	102,85	EUR	1 051 127,00	0,83
AIR LIQUIDE PRIME FIDEL.2015	44 000,00	102,85	EUR	4 525 400,00	3,58
ALCATEL LUCENT	639 000,00	2,97	EUR	1 897 830,00	1,50
ALSTOM REGROUPT	76 500,00	26,86	EUR	2 054 790,00	1,63
ARCELORMITTAL	254 300,00	9,09	EUR	2 311 078,40	1,83
AXA	300 000,00	19,21	EUR	5 761 500,00	4,56
BNP PARIBAS	115 000,00	49,26	EUR	5 664 900,00	4,48
BUREAU VERITAS	60 000,00	18,31	EUR	1 098 600,00	0,87
CAP GEMINI	27 000,00	59,48	EUR	1 605 960,00	1,27
CHRISTIAN DIOR	8 000,00	142,90	EUR	1 143 200,00	0,90
COFACE W/I NPV	61 500,00	10,98	EUR	675 270,00	0,53
CREDIT AGRICOLE S.A	316 000,00	10,76	EUR	3 400 160,00	2,69
DANONE	69 999,00	54,45	EUR	3 811 445,55	3,01
DASSAULT SYSTEMES	13 000,00	50,54	EUR	657 020,00	0,52
EDENRED	72 000,00	22,96	EUR	1 652 760,00	1,31
EDF	16 000,00	22,83	EUR	365 200,00	0,29
ELIOR SCA - W/I	48 330,00	12,30	EUR	594 459,00	0,47
ESSILOR INTL	28 000,00	92,68	EUR	2 595 040,00	2,05
EUTELSAT COMMUNICATIONS	21 474,00	26,80	EUR	575 395,83	0,46
GDF SUEZ	186 000,00	19,43	EUR	3 613 980,00	2,86
GEMALTO	14 400,00	67,93	EUR	978 192,00	0,77
HERMES INTERNATIONAL	2 013,00	294,80	EUR	593 432,40	0,47
ILIAD	6 900,00	198,70	EUR	1 371 030,00	1,08
KERING	10 000,00	159,50	EUR	1 595 000,00	1,26
LAFARGE	32 200,00	58,08	EUR	1 870 176,00	1,48
L OREAL PRIME DE FIDELITE 2015	25 000,00	139,30	EUR	3 482 500,00	2,75
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	32 000,00	132,25	EUR	4 232 000,00	3,35
LVMH MOET HENNES VUITTON DA 14	20,00	0,00	EUR	0,00	0,00
MICHELIN	42 806,00	75,27	EUR	3 222 007,62	2,55
ORANGE	87 000,00	14,15	EUR	1 231 050,00	0,97
OREAL	12 000,00	139,30	EUR	1 671 600,00	1,32
PERNOD RICARD	24 000,00	92,26	EUR	2 214 240,00	1,75
PEUGEOT	87 162,00	10,22	EUR	890 795,64	0,70
PUBLICIS GROUPE	24 000,00	59,64	EUR	1 431 360,00	1,13
REMY COINTREAU	4 000,00	55,36	EUR	221 440,00	0,18

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
RENAULT	15 000,00	60,53	EUR	907 950,00	0,72
REXEL	80 000,00	14,85	EUR	1 188 000,00	0,94
SAFRAN PROV.ECHANGE	45 500,00	51,25	EUR	2 331 875,00	1,84
SAINT-GOBAIN	40 000,00	35,23	EUR	1 409 200,00	1,11
SANOFI	142 500,00	75,66	EUR	10 781 550,00	8,53
SCHNEIDER ELECTRIC	80 400,00	60,61	EUR	4 873 044,00	3,85
SOCIETE GENERALE A	96 000,00	34,99	EUR	3 359 040,00	2,66
SODEXO	17 100,00	81,27	EUR	1 389 717,00	1,10
STMICROELECTRONICS	120 000,00	6,20	EUR	744 000,00	0,59
TECHNIP	18 000,00	49,42	EUR	889 470,00	0,70
TENARIS	67 000,00	12,46	EUR	834 820,00	0,66
TOTAL	271 500,00	42,52	EUR	11 544 180,00	9,13
UNIBAIL RODAMCO SE	7 400,00	212,85	EUR	1 575 090,00	1,25
VALEO	14 200,00	103,60	EUR	1 471 120,00	1,16
VINCI	77 000,00	45,51	EUR	3 504 270,00	2,77
VIVENDI	60 000,00	20,69	EUR	1 241 400,00	0,98
WC PEUGEOT 7,5 290417 PEUGEOT	50 000,00	1,41	EUR	70 450,00	0,06
WORLDLINE SA - W/I	42 000,00	16,00	EUR	672 000,00	0,53
Instruments financiers à terme				**-3 500,00**	**0,00**
Options					
CAP GEMINI 01/16/15 C65	-250,00	0,14	EUR	-3 500,00	0,00
Futures					
CAC40 10 EURO FUT JAN15	150,00	4 277,00	EUR	336 050,00	0,27
Appels de marge					
				-336 050,00	-0,27
Swaps					
				0,00	0,00
Créances				**529 132,50**	**0,42**
Dettes				**-56 283,08**	**-0,04**
Dépôts					
Autres comptes financiers				**1 365 274,50**	**1,08**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**126 430 024,36**	**100,00**

COREVISE

RSM
Connected for Success

FEDERIS FRANCE ACTIONS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Île-de-France et
membre de la Compagnie régionale de Paris - www.rsm-paris.fr

S.A.S. au capital de 354 870 €
RCS Paris 331 621 318
TVA FR 53 331 621 318

26 rue Cambacérès - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement **FEDERIS FRANCE ACTIONS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels, s'agissant d'un fonds commun de placement, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels.
Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 avril 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fabien CRÉGUT
Associé